

Lettre aux amis de la police (et de la gendarmerie!)

20¹⁷ / n° 3

(X^e année)



Tardi © Casterman

Chers amis, je vous présente mes excuses pour le délai de plus en plus long entre deux lettres, mais on finit par se noyer dans toutes les activités, sollicitations, interventions, rédactions diverses.

Pour me faire pardonner, à la veille des vacances et pour remplir vos valises et meubler les journées de canicule, je me concentrerai sur les nouvelles éditoriales et les publications recommandées : comme vous allez le voir, il n'en manque pas.

Bon été à tous

Amicalement

Jmb

A/Humeur : Il n'y a pas que les historiens qui devraient critiquer leurs sources (nouvel épisode).

Deux journaux (piégés ?) propagent de vraies contre-vérités.

D'abord, il faut lire les pièces du dossier, ces deux articles de revues considérées comme « sérieuses » (?) :

<http://www.telerama.fr/scenes/75-ans-apres-la-rafle-du-vel-d-hiv-la-police-de-vichy-livre-enfin-ses-secrets,158787.php>

http://www.lepoint.fr/histoire/la-police-de-vichy-livre-ses-derniers-secrets-20-05-2017-2128998_1615.php

Je sais bien qu'on ne prête qu'aux riches et que les « BS » (comprendre les brigades spéciales des RG de la PP qui ont existé de mars 1940 à août 1944) « pires que la Gestapo » (sic), incarnent la face noire de la police parisienne pendant l'occupation, au point qu'on leur attribue tout et n'importe quoi, qu'on en voit partout en France et – plus grave de mon point de vue – qu'on en oublie des services bien « pires » et plus gravement compromis, qui, eux ne travaillaient pas sur commissions rogatoires délivrées par des magistrats instructeurs qui, non seulement, ont échappé à toute épuration, mais ont instruits contre les policiers qu'ils mettaient eux-mêmes en mouvement !

Tout est erroné ou carrément faux dans ces deux articles :

les deux BS (la « 1ere », anticomuniste, créée sous la IIIe République, au printemps 1940 dans le cadre de la mise hors la loi du PCF suite au pacte germano-soviétique, de la dénonciation de « la guerre impérialiste » et de l'appel au sabotage de l'effort de guerre français par le parti clandestin ; la seconde « antiterroriste », créée en janvier 1942, à la suite des premiers attentats et des représailles sanglantes menées par les Allemands depuis août/septembre 1941) n'ont **jamais** participé à la répression raciale (il y avait hélas des services spécialisés pour cette mission à la PP et notamment le « service des affaires juives » de la prestigieuse police judiciaire, vous savez, le « 36 » !!!), n'ont **jamais participé aux « rafles »** (ni celle des 16 et 17 juillet, dite « du Vel' d'Hiv). Les jeunes inspecteurs versés dans les BS se réjouissaient d'ailleurs de ne pas l'être dans les services antijuifs comme l'étaient certains de leurs collègues !

Si les policiers des BS ont arrêté des juifs – une évidence - ces derniers l'ont été comme communistes (du fait du décret-loi Daladier du 26 septembre 1939 et pour reconstitution de ligue dissoute) ou terroristes, mais pas comme juifs ! Ou alors on pourrait prétendre qu'ils ont pourchassé les roux, les cordonniers ou les tailleurs car il y en a eu parmi les victimes des BS...

Quant aux homosexuels, c'est encore plus n'importe quoi : pourquoi pas les Tsiganes et les témoins de Jehova tant qu'ils y sont nos journalistes...

Cette opération de comm' (c'en est une et qui fait insulte à la recherche scientifique) pose de nombreuses questions : l'inculture des journalistes est évidente, mais le fait de retrouver les mêmes âneries dans deux articles différents, pose la question de leur information par les signataires du contrat...

Précisons quelques points de détails : les archives des BS - qui furent ouvertes par le préfet Massoni et le directeur des APP Claude Charlot dès le milieu des années 1990 - n'apportent rien sur l'étude de la « participation de la police parisienne à la Shoah », mais sont une mine sur les FTP, les pratiques policières, le PCF clandestin et ses mots d'ordre.

Elles ont été largement utilisées par un certain nombre de chercheurs « professionnels » ou « amateurs » et servent de base à des ouvrages (pardon de faire de l'auto-promotion) comme *Le Sang des communistes* (Fayard,

2004) et *Liquider les traîtres* (Robert Laffont, 2007, prix Guizot de l'Académie française) écrits avec Franck Liaigre et *Les Policiers français sous l'occupation* (Perrin, 2001) prix Jacques Derogy de l'investigation (*Le Monde*, *L'express*, *Marianne*) deux d'entre eux étant réédités en format de poche...

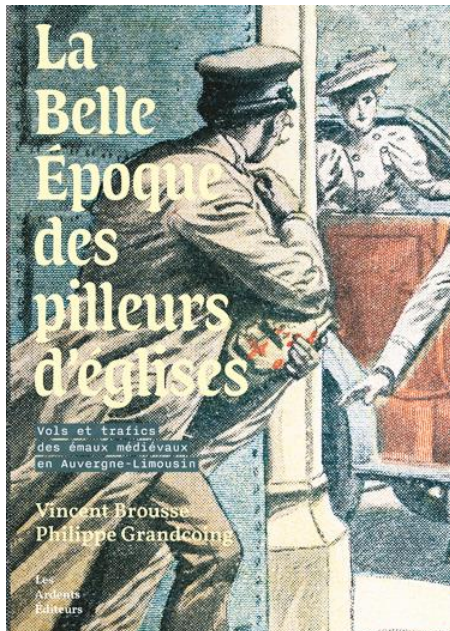
PS

Quitte à continuer dans l'autopromotion, j'achève une sorte de dictionnaire sur les forces répressives en France métropolitaine sous l'occupation, histoire de rappeler qu'il n'y avait pas de gestapistes en France (sauf Boemelburg), que tout porteur d'un béret basque n'appartenait pas forcément à la Milice française qui naît début 1943 et n'apparaît en Zone nord qu'en 1944, et quelques autres vérités... Je travaille depuis près de 20 ans à cet ouvrage qui paraîtra (janvier 2018 ?) chez Perrin sous le titre *Polices des temps noirs*...

Espérons que quelques journalistes le consulteront avant d'écrire n'importe quoi...

LIVRES

Philippe GRANDCOING et Vincent BROUSSE, *La Belle époque des pilleurs d'églises. Vols et trafics des émaux médiévaux en Auvergne Limousin*. Les Ardents éditeurs, 2017



Vincent Brousse et Philippe Grandcoing, récidivistes de l'enquête pointue et fouillée, ont eu l'idée bienvenue de remettre en lumière une série d'affaires oubliées qui ont passionné la France et l'Europe en 1907-1908 au début du XXe siècle: le vol d'un certain nombre de chefs-d'œuvre médiévaux dans des églises et des musées du Massif central (Creuse, Puy-de-Dôme, Corrèze et Haute-Vienne).

Une châsse volée à Ambazac retrouvée à Londres, une colombe eucharistique de Laguenne jetée dans la Seine depuis le pont des Arts, une Vierge de La Sauvetat renvoyée en France anonymement par la poste depuis Londres, des faussaires belges, américains, des collectionneurs anglo-saxons... La mort du commissaire Blot, sous-chef de la Sûreté parisienne, tué avec un de ses inspecteurs par « Émile Delaunay » (de son vrai nom Jean-Baptiste Detollenaere) un de ces pilliers d'églises qu'il vient arrêter, l'enquête menée de la Corrèze à Londres par l'inspecteur Calcas, l'un des as de la Sûreté parisienne, un procès suivi par plus de vingt journaux dont des titres belges, italiens, anglais, américains... Non, nous ne sommes pas dans un roman de Maurice Leblanc mais dans une réalité rocambolesque qui a, à juste titre, inspiré certaines aventures d'Arsène Lupin auquel les vols, bien réels ceux-là, évoqués dans cet ouvrage font constamment penser. L'historien est un enquêteur. Rassemblant tous les indices, suivant toutes les pistes, collationnant tous les témoignages, confrontant toutes les sources, il tente de reconstituer, au plus près de la vérité, faits et événements passés, souvent oubliés, toujours déformés par la mémoire sociale.

C'est peu dire que les auteurs de ce livre se sont pliés à ces exigences du « métier d'historien » pour nous faire découvrir – au travers des reportages de la presse contemporaine, des archives policières et judiciaires – éclairés par des ouvrages spécialisés judicieusement utilisés, un contexte, une histoire passionnants au point que Maurice Leblanc y fait explicitement allusion dans *L'Aiguille creuse*, publiée quelques mois après le procès de la « bande à Thomas » dont les vols défrayèrent la chronique en 1907-1908.

Alors que l'opinion est encore sous le choc du procès des « bandits d'Abbeville » et des exploits d'Alexandre « Marius » Jacob, un voleur anarchiste dont la figure inspira le personnage d'Arsène Lupin, la France découvre cette bande d'« écumeurs d'églises » dont les forfaits furent largement médiatisés par la presse, l'iconographie, la chanson, les revues théâtrales...

Au-delà de cette série de vols spectaculaires, évoqués ici avec beaucoup de vie et de précisions, l'intérêt de cette enquête pour laquelle Vincent Brousse et Philippe Grandcoing ont su s'entourer de spécialistes (Jean-Marc Ferrer, historien d'art, Charlotte Guinois, conservateur du musée de Guéret, Laudine Michelin, attachée de conservation du musée Labenche de Brive, Véronique Notin, conservateur du musée des Beaux-Arts de Limoges) est de nous rappeler débats et tensions autour de la législation concernant le classement et le statut des œuvres d'art, les interventions et querelles autour de la protection des musées, le rôle du sous-secrétariat d'État des Beaux-Arts autour d'enjeux bien oubliés, mais surtout de nous faire pénétrer des mondes mal connus ou inexplorés : celui de collectionneurs et antiquaires plus ou moins receleurs, voire commanditaires de cambriolages, profiteurs de la crédulité de leurs interlocuteurs et de l'angoisse née de la loi de séparation des Églises et de l'État, mais aussi indices précieux d'une police qui les protège peu ou prou en échange de la dénonciation des malversations des confrères ; celui d'ecclésiastiques ou de conseils de fabriques peu scrupuleux ou oublieux de la loi ; celui de faussaires dont l'habileté et le savoir-faire permettent de remplacer les œuvres authentiques par des

copies... Le tout dans le contexte tendu des « inventaires » consécutifs à la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, question avivée par la qualité de franc-maçon du voleur Antony Thomas et de son principal complice, qui va exacerber les affrontements mettant aux prises d'un côté cléricaux, antisémites, anti-maçons, antirépublicains et de l'autre les anticléricaux dans un déchaînement de passions qui nous rappelle que nous sommes dans l'atmosphère empoisonnée d'une affaire Dreyfus qui connaît alors un nouvel épisode avec la « panthéonisation » d'Émile Zola votée en 1906 et réalisée en juin 1908 dans un face à face tendu entre les deux camps.

Ce récit enlevé – où ne manquent ni les débuts de la police scientifique, ni le vol de la Joconde en 1911, ni une évocation particulièrement vivante des ressorts et codes d'une justice théâtralisée, ni même l'ombre portée du bagne où, condamné à 6 ans de travaux forcés, Thomas décède dans sa première année de déportation, confirmant la réputation de « guillotine sèche » d'une institution où il a pu croiser son « collègue » Marius Jacob qui bénéficiera, 20 ans plus tard, d'une commutation de peine présidentielle dans le cadre de la campagne d'Albert Londres – se lit avec un intérêt soutenu et constant.

L'Histoire comme on l'aime...

Et superbement illustrée par une riche iconographie...

J'en profite pour saluer une nouvelle fois le travail éditorial formidable réalisé par les maisons d'éditions locales et régionales qui font le travail que les grands éditeurs ne font pas et avec un enthousiasme communicatif...

Les Ardents font partie de cette cohorte indispensable.

Bravo à eux...



SEBASTIEN Gérard, *La Police de Vichy dans les Hautes Pyrénées. Le cas du commissaire de Lourdes.* Orthez, Niles éditions Louis Rabier, 2017

Gérard Sébastien

La **Police de Vichy**
dans les Hautes-Pyrénées

Gérard Sébastien raconte l'histoire du commissaire de Lourdes dont la légende le disait avoir sauvé des Juifs durant la seconde guerre mondiale. Représentatif du « Français moyen », antiallemand, Casimir était nationaliste, maréchaliste et, sans aucun doute pétainiste. En tout cas, jusqu'à ce que les nazis ne demandent plus à Pétain seulement de l'or mais des hommes.

Toute l'ambiguïté du commissaire fut d'accorder l'impunité à certains, et un traitement sans pitié aux autres, alors qu'ils appartenaient aux mêmes catégories des « indésirables » du régime, à savoir Résistants - considérés comme des « terroristes » -, constitués en grande partie par les réfractaires au STO, et Juifs. Il n'y avait pas alors seulement la Sélection sur la rampe des camps de la mort, à l'arrivée des trains, mais, avant tout, dans la hiérarchie de l'administration française, dont la Police reste l'élément le plus emblématique de l'autoritarisme du régime de Vichy.

Gérard Sébastien propose ici la version revue, corrigée et augmentée du mémoire de Master-recherche soutenu en juin 2014 à l'Université de Pau, intitulé : La Police de Vichy dans les Hautes-Pyrénées : le cas du commissaire de Lourdes épuré à la Libération. Même si sa formation d'historien fut tardive, il s'est toujours intéressé à la période de l'Occupation.



782366 740394

Nouvelles Éditions
Louis Rabier

Prix : 20 €

Gérard Sébastien

La
Police de Vichy
dans les Hautes-Pyrénées



Le cas du commissaire de Lourdes

Nouvelles Éditions
Louis Rabier

Dans une histoire et une perspective trop longtemps manichéennes – la période de l'Occupation vue comme l'affrontement de bons résistants contre de méchants collabos — on a longtemps occulté l'action, l'attitude des policiers assimilés une fois pour toute aux « méchants » et au rôle de supplétifs zélés des nazis. Leur délicate position au service d'un État français autoritaire et antidémocratique, porteur d'une idéologie fondée sur l'exclusion et la répression de catégories incriminées pour leur appartenance politique, philosophique et la religion de leurs grands-parents, mérite d'être étudiée minutieusement, à partir des archives désormais totalement accessibles, pour en finir avec idées reçues qui ont cours depuis 70 ans.

Que firent, comment se comportèrent face à des lois manifestement inhabituelles, des policiers acculturés par la III^e République et qui n'étaient absolument pas des « fascistes » ? Quelle fut leur attitude face à des « résistants » ou des « patriotes » dont les actions s'assimilaient surtout à des crimes et délits de droit commun et dont l'utilité militaire paraît aussi contestable que leur motivation patriotique ?

L'expression récurrente « police de Vichy » a-t-elle même une réalité dans des villes de moins de 10 000 habitants dont les polices de statut municipal échappaient à l'étatisation mise en place par la législation de Vichy du printemps 1941 ?

Comment se traduisit concrètement localement l'application des lois de Vichy concernant les francs-maçons, les juifs, les étrangers, les tsiganes ? Quelle était la marge de manœuvre d'un commissaire de police ? Comment l'occupation, la présence des autorités allemandes se traduisirent-elles dans

la région des Hautes Pyrénées, si près, si loin de l'Espagne, étape obligée sur le chemin de la France Libre ?

Le cas du commissaire Casimir C. rappelle également une vérité oubliée : le rôle de la police (et de la gendarmerie dans les zones rurales) fut aussi de lutter sous l'occupation contre les exactions commises au nom de la résistance par des éléments dont le patriotisme ne constituait pas la priorité : vols à main armée, racket, pillages, voire assassinats... cette lutte qui visait à protéger les populations qui subissaient les représailles allemandes pour des actions qui apparaissent –et pas seulement avec le recul – comme totalement irresponsables, coûta cher à la libération à de nombreux policiers.

C'est dire l'utilité, l'intérêt de monographies comme celle que nous propose Gérard Sébastien sur une ville – Lourdes – un département – les Hautes Pyrénées, un commissaire Casimir D. qui n'encombrent pas les bibliographies.

Un travail qui permet de voir de plus près et de donner un contenu concret à ce que furent accommodation, zèle, résistance passive, double-jeu, ambiguïtés, incompréhension à la Libération...

PICHONNAZ, David, *Devenirs policiers. Une socialisation professionnelle en contrastes*, Lausanne : Antipodes (collection « Le livre politique – CRAPUL »), 2017, 244p. ISBN : 978-2-88901-108-7



La profession policière cristallise des débats fondamentaux à propos de la vie en démocratie : quelle place donner à l'usage de la contrainte dans la régulation des rapports sociaux ? Sommes-nous toutes et tous égaux devant la mise en application de la loi ? Les membres de la force publique doivent dès lors faire face à des dilemmes complexes, découlant de l'opposition entre leurs missions de service social et leur rôle de « bras armé de l'État ». Il n'est donc pas étonnant

qu'ils donnent des réponses variées aux choix se présentant à eux dans leur travail quotidien. C'est sur ces contrastes que ce livre se penche.

L'étude indique que la profession policière est traversée de débats et de tensions à propos de la meilleure manière de pratiquer le métier, qui s'expriment par des contradictions dans la formation délivrée aux nouvelles recrues. Les conceptions du métier de ces dernières, même après quelques années de pratique, sont d'ailleurs fortement variées. Les jeunes policières et policiers réagissent de manière contrastée à leur formation et leurs premières années de pratique, en fonction leurs parcours antérieurs, en particulier leurs trajectoires sociales et leur socialisation de genre.

Dans le monde policier, les manières traditionnelles de l'exercer se trouvent mises en question par des policiers que l'on peut qualifier de « réformateurs ». Ils ont pour projet de changer la police, se servant de la formation comme outil de réforme. Ces acteurs défendent une vision large des objectifs et compétences des policières et des policiers, rapprochant la profession de la figure du « régulateur social », davantage que du « justicier ». Dans leur perspective, la police ne doit pas uniquement se concentrer sur l'usage de la coercition et de la contrainte. Ils promeuvent au contraire des compétences alternatives relevant de la persuasion, la négociation ou la médiation, ainsi qu'un rapport de proximité avec la population. Certains défendent auprès des nouvelles recrues une attitude de résistance vis-à-vis de leurs supérieurs directs.

Grâce à des séjours répétés effectués au sein d'une école de police, l'auteur montre que les efforts des réformateurs pour enseigner des modèles policiers renouvelés se trouvent face à de nombreux obstacles. D'abord, la présence d'autres formateurs enseignant des modèles professionnels largement plus traditionnalistes. En outre, la place centrale accordée à la violence dans les exercices pratiques contribue à diffuser, auprès des recrues policières, une image des citoyennes et des citoyens comme étant hostiles et menaçants. Les compétences « relationnelles », qui soutiennent le projet réformateur, sont en outre délégitimées par différentes caractéristiques du dispositif de formation, telle que le rôle central joué par les unités d'intervention spéciales dans l'enseignement ou l'ambiguïté des prescriptions relatives à l'usage de la force qui sont enseignées.

Enfin, l'ouvrage s'intéresse de manière approfondie aux recrues, que le chercheur a suivies lors de leur formation puis dans leurs premières années de pratique. L'étude établit que les parcours antérieurs à l'entrée dans la profession façonnent largement la manière dont elles se saisissent des modèles contradictoires auxquels elles sont confrontées. L'analyse de leurs parcours individuels, mis en lien avec leurs rapports au métier, permet en effet d'explorer l'impact prépondérant qu'exerce leur passé sur leurs manières contrastées de devenir policières et policiers. Les déconvenues et pertes de statut expérimentées antérieurement constituent en particulier un terrain propice au développement d'une pratique du métier centrée sur la coercition, d'un sentiment de distance vis-à-vis de la population et d'une vision négative de la société. Par ailleurs, les policiers hommes adhérant le plus aux définitions viriles de leur masculinité manifestent une plus grande attraction pour la détection des infractions et pour l'usage de la contrainte physique, ainsi qu'une préférence pour les alternatives coercitives.

L'ouvrage étudie donc les constructions différenciées de l'*habitus* professionnel des jeunes policières et policiers. Il s'intéresse à la manière dont des dispositions sociales acquises avant l'entrée dans le métier contribuent à expliquer l'adhésion des nouvelles recrues, ou au contraire

leurs résistances, à la *doxa* policière. Il s'agit ainsi de montrer que le processus de socialisation professionnelle façonne les individus de manière différenciée selon leurs trajectoires antérieures.

David Pichonnaz est docteur en sociologie. Spécialisé dans l'étude des métiers relationnels, il est chercheur à la Haute école de santé Vaud et chargé de cours à l'Université de Lausanne.

Table des matières

Introduction

Prolonger les travaux sur la socialisation policière

La *doxa* professionnelle: un concept complémentaire à celui d'*habitus*

Comment appréhender sociologiquement l'objet "police"?

Un groupe professionnel comme les autres?

Données d'enquête

Comment travaille le "bon" ou la "bonne" policière?

La remise en cause du cœur de la *doxa* professionnelle

"Méchants" ou "zigotos"? L'enjeu du rapport à l'autre

Conformisme et capacité de discernement: l'enjeu de l'autonomie réflexive

Pessimisme social et rapports aux migrations: l'enjeu de la vision du monde

La formation comme outil de réforme?

Les obstacles de la violence et de la militarité

La nouvelle formation policière: un modèle atypique et hybride

La mise à la marge des matières réformatrices

La violence au cœur de la formation

L'encadrement officiel de la force policière: des prescriptions ambiguës

Discipline et esprit de corps: la militarité de la formation policière

Combattre les "méchants"?

Trajectoires sociales et investissement politico-moral dans le métier

Le prestige d'un métier singulier et de la "lutte contre la délinquance"

Un rapport à l'autre fondé sur une distinction sociale et morale

Parler "d'égal à égal" avec les justiciables: une réussite sociale fondée sur du capital scolaire ou social

Goût pour le pouvoir et rapport à la violence.

Le poids de la socialisation de genre

Masculinité virile et orthodoxie policière: le goût du pouvoir

Socialisation féminine et masculinité moins virile: la relation au centre?

Violence et agressivité: deux caractéristiques masculines

Masculinité virile et *habitus* hétérodoxe: des aspirations atypiques

Devenir pessimiste, raciste et autoritariste?

L'impact du métier sur les visions du monde des recrues

Un ordre social menacé? Les ressorts du pessimisme policier

Qui menace l'ordre social? La racialisation des comportements délinquants

Comment rétablir l'ordre? Rapports différenciés aux solutions répressives

Conclusion

Adhérer ou résister à la *doxa* professionnelle ? Le rôle déterminant de l'*habitus* antérieur

La violence au cœur du métier : caractère intrinsèque ou conjoncturel ?

Récente parution de deux ouvrages collectifs en Angleterre qui devraient intéresser les amis de la police :

Le premier, publié aux Presses de l'université de Cambridge, est intitulé *EU Criminal Justice and the Challenges of Diversity: Legal Cultures in the Area of Freedom, Security and Justice*. Réunissant douze contributions de sociologues du droit, criminologues et professeurs de droit pénal issus de huit pays européens, l'ouvrage analyse le poids des cultures juridiques nationales dans le développement de la politique criminelle européenne. Il décrit les modalités de construction d'un "espace de liberté, sécurité et justice" à l'échelle de l'UE, évoque les résistances institutionnelles nationales à cette politique supranationale, et dessine les voies d'une harmonisation pénale respectueuse des droits fondamentaux et de la diversité des cultures juridiques européennes.

Lien vers l'ouvrage :

www.cambridge.org/9781107096585

Le second livre, publié par Routledge et préfacé par Mme Ruth Dreifuss, ancienne présidente de la Confédération suisse, est intitulé *European Drug Policies: The Ways of Reform*. Ce livre réunit 22 contributions de juristes et politistes issus de 12 pays européens. Il analyse les politiques de lutte contre la toxicomanie mises en oeuvre à l'échelle de l'Union européenne et de ses États membres à la lumière du mouvement de réforme transnational qui questionne le tropisme répressif du droit de la drogue.

Lien vers l'ouvrage :

www.routledge.com/9781138915206

DVD :

Documentaire « **Policiers sous l'Occupation – Des policiers témoignent** »

La série de 4 documentaires écrite par JM Berlière consacrée à la police des années noires et réalisée par Arnaud GOBIN a été éditée en DVD. Le documentaire « **Policiers sous l'Occupation – Des policiers témoignent** » est également disponible en téléchargement.

Synopsis

La police française sous le régime de Vichy, peut se repentir de nombreux actes et se glorifier de certains autres. Elle était à l'oeuvre dans les grandes **rafles** de Marseille et du Vel d'hiv, mais aussi, jour après jour, dans la recherche et l'incarcération de familles juives. Bousquet et Darnand, créateurs de la milice anti-résistants ont été des responsables majeurs de la police durant l'occupation. Mais **dans ce DVD, ce sont des fonctionnaires, souvent modestes qui témoignent**, certains avec un peu de honte et pour les autres avec fierté, de ce que fut leur rôle **de 1941 à 1944**. Des familles entières leur doivent la vie, malgré l'horrible vague de dénonciations.

Le DVD est disponible

Sur Amazon (pub gratuite) par le lien suivant :

https://www.amazon.fr/police-sous-loccupation-Arnaud-Gobin/dp/B01N7KTFDK/ref=sr_1_1?s=dvd&ie=UTF8&qid=1494396151&sr=1-1&keywords=police+gobin

Sur la Fnac (plus cher !)

<http://video.fnac.com/a10295828/Policiers-sous-l-occupation-DVD-DVD-Zone-2>

On peut aussi télécharger en streaming les 4 épisodes (2,99 Euros l'épisode) :
exemples

<https://www.imineo.com/documentaires/histoire/france/policiers-sous-occupation-episode-03-repression-raciale-video-26979.htm>

<https://www.imineo.com/documentaires/histoire/france/policiers-sous-occupation-episode-04-resistance-epuration-video-26980.htm>

Ce qui aurait pu vous échapper sur l'internet / ARCHIVES :



*“Si je reviens
un jour”
Les lettres retrouvées
de Louise Pikovsky*

Un beau travail, une très belle enquête surtout sur un cas émouvant :
<http://webdoc.france24.com/si-je-reviens-un-jour-louise-pikovsky/accueil/index.html>

+

<https://www.facebook.com/louisepikovsky/>

Archiver les tweets de Trump ?

http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/06/12/un-elu-depose-une-proposition-de-loi-pour-archiver-les-tweets-de-donald-trump_5143352_3222.html

Trump (bis) :

<https://discardstudies.com/2017/03/20/how-the-guerrilla-archivists-saved-history-and-are-doing-it-again-under-trump/>

Un fonds intéressant (résistance, PCF, école...) déposé aux AM du Havre :

http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/06/12/un-elu-depose-une-proposition-de-loi-pour-archiver-les-tweets-de-donald-trump_5143352_3222.html

Bonnot, Landru, les grandes affaires criminelles dans les Yvelines

Archives, Yvelines | le 24 Mai 2017 par Guillaume de Morant (Généalogies)

Il y a du crime dans l'air... tout au moins sur le site Web des archives des Yvelines qui a choisi de mettre au grand jour de grandes affaires criminelles et policières de l'ancienne Seine-et-Oise. Pour commencer, vous aurez à vous mettre sous la dent, deux beaux dossiers instruits par les autorités judiciaires et ayant marqué l'histoire nationale : la bande à Bonnot et Landru.

Il s'agit de plusieurs milliers de pièces de ces deux affaires, issues des dossiers judiciaires et des dossiers d'enquête policière qui ont été régulièrement versés aux Archives départementales des Yvelines. Ils permettent, pour certaines affaires, de documenter le travail policier et la procédure judiciaire, de la connaissance des faits jusqu'au jugement. A ces sources, peuvent s'ajouter des documents privés achetés par les Archives départementales.

Cette base a vocation à être progressivement enrichie, car dans l'ancien département de Seine-et-Oise, certains noms ont défrayé la chronique : Bonnot, Léger, Peugeot, Pierrot le fou, Landru ou Eugène Weidman, dernière exécution sur la place publique en France. C'est aussi l'occasion de voir comment l'institution policière s'organise face aux nouvelles formes de criminalité. Une antenne de la première brigade régionale mobile puis du Service régional de police judiciaire de Paris qui couvre l'ensemble de la grande couronne de Paris est installée à Versailles à partir des années 1920. Liens :

- [Les grandes affaires criminelles aux archives des Yvelines](#)
- [Pour consulter le dossier Bonnot ou Landru](#), taper le nom de la personne jugée

ARCHIVES AFFAIRE BEN BARKA (ARCHIMAG):

Affaire Ben Barka : 89 documents du SDECE (devenu DGSE) déclassifiés

Le 09/05/2017 [Bruno Texier](#)

- [ben barka.jpg](#)



Un avis de la Commission du secret de la défense nationale permet d'accéder à un corpus documentaire inédit sur la disparition de l'opposant marocain en 1965 à Paris. La Commission du secret de la défense nationale (CSDN) a décidé de déclassifier près d'une centaine de documents relatifs à l'affaire Ben Barka. Dans un [avis publié au Journal officiel du 5 mai 2017](#), elle "émet un avis favorable" à la déclassification de 89 documents émanant du ministère de la défense. Ces archives proviennent plus précisément du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) devenu DGSE en 1982. Une requête de déclassification avait été formulée dans le cadre d'une information judiciaire ouverte "contre X pour homicide volontaire et complicité d'homicide volontaire dont la victime est Mehdi Ben Barka" précise le Journal officiel. Parmi les pièces rendues désormais accessibles, figurent des rapports, des fiches, des notes, des lettres, des copies de tirages photographiques, ainsi qu'une multitude de procès verbaux...

Juridiction française

Créée en 1998, la Commission du secret de la défense nationale est chargée de donner un avis sur la déclassification et la communication d'informations ayant fait l'objet d'une classification. Son avis est rendu à la suite de la demande d'une juridiction française ou du président d'une des commissions permanentes de l'Assemblée nationale ou du Sénat chargées des affaires de sécurité intérieure, de la défense ou des finances. La CSDN est composé de deux magistrats et d'un Conseiller d'Etat (nommés par le président de la République) ainsi que de deux parlementaires pour une durée de six ans non renouvelable.

Services secrets français et marocains

El Mehdi Ben Barka fut l'un des principaux opposants politiques au roi Hassan II. Le 29 octobre 1965, alors qu'il se rendait à un rendez-vous, il fut enlevé par des inconnus devant la célèbre brasserie Lipp à Paris. Son corps n'a jamais été retrouvé.

Un demi-siècle plus tard, la vérité sur "l'affaire Ben Barka" n'a jamais été établie. Mais de nombreux historiens évoquent l'implication des services secrets français et marocains.

Archives départementales des Alpes de Hte Provence :

D'une guerre à l'autre (1914-1945)

Le fonds Delobea : l'esprit de Résistance, 1943-1945

La fin de la Grande guerre, 1917-1918

À l'occasion de la commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale, les Archives départementales annoncent :

- **La mise en ligne sur leur site Internet** des centaines de clichés photographiques ayant appartenu au résistant Paul Delobea et à son épouse Jeanne – Hoche et Hélène dans la Résistance. Ce fonds unique et sans équivalent dans le département couvre surtout les années 1943-1945

- **La diffusion du petit journal de la Grande Guerre.**

Aujourd'hui, de plus en plus d'historiens étudient ensemble les deux conflits mondiaux en y trouvant bien des points de convergence, en-dehors même du fait que la « victoire » de 1918 fut aussi une matrice de la déclaration de guerre de septembre 1939. Ainsi, le 8-Mai-1945 termine un cycle qui débuta en août 1914.

Vous pouvez accéder facilement à ces nouveautés via le lien suivant :

<http://www.archives04.fr/a/375/d-une-guerre-a-l-autre-1914-1945-/>

Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

2 rue du Trélus BP 212

04002 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

04 92 36 75 00

www.archives04.fr - archives04@le04.fr

LES ARCHIVISTES DANS LE DÉBAT PUBLIC :

Frustrations (justifiées)

<https://catherinedugas.wordpress.com/2017/04/02/cest-fou-sans-archiviste/>

https://archivistesqc.wordpress.com/2017/04/24/visibilite_archiviste/

LIBÉRER LA MÉMOIRE :



Paris_Normandie_Ro
uen_Agglomeration_F



Cote_Rouen_6_2017
0412000000.pdf

<http://www.ouest-france.fr/culture/histoire/elle-remue-l-histoire-racontee-par-des-photos-perso-4863346>

Les camps dans la Vienne :

Expo des archives de la Vienne :

<http://fr.calameo.com/read/001324283921cd1ded37e>

Un bel effort, malheureusement gâché par l'approximation habituelle : ainsi sur l'encart « Le Groupe Tullius » il n'y a moins de TRIS erreurs en 9 lignes

Les étudiants n'ont jamais tenté d'enlever Guérin, ils ne l'ont d'ailleurs jamais prétendu

Rieckert ne se prénomme pas Roger, mais Eloi

Maurice Garçon n'a pas défendu Gautier devant le tribunal militaire allemand (son avocat était Joseph Haennig).

[Merci à Gilles Antonowicz (dont l'excellent livre *Mort d'un collabo* (Nicolas Eybelin éditeur, 2013) consacré à l'affaire de l'assassinat du Dr Guérin, le 13 mai 1943, et par là même à Poitiers sous l'occupation ne figure pas dans la bibliographie !) pour ces précisions]

ARCHIVES DE L'ONU SUR LE JUDÉOCIDE :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/histoire/20170418.OBS8131/ce-que-vont-nous-apprendre-les-archives-de-l-onu-sur-l->

holocauste.html?xtref=https%253A%252F%252Ft.co%252FfagDhBypX1#https://t.co/fagDhBypX1

LES ABRIS PARISIENS PENDANT LA 2^{NDE} GM :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/galeries-photos/photo/20170407.OBS7717/grand-format-plongee-dans-les-abris-de-la-seconde-guerre-mondiale-a-paris.html?xtref=https%253A%252F%252Fnews.google.fr%252F#https://news.google.fr/>

PORTAIL DES ARCHIVES DE FRANCE :

Depuis plusieurs années, le ministère de la Culture et de la Communication (Archives de France) œuvre à la création d'un grand portail national des Archives en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et le ministère de la Défense. Ce portail, dénommé francearchives.fr, a vocation à valoriser les actions culturelles et scientifiques de l'ensemble des services d'archives français et à mieux référencer sur internet leurs dizaines de milliers d'inventaires descriptifs des fonds d'archives.

J'ai le plaisir de vous informer que francearchives.fr vient d'ouvrir à l'adresse suivante : <http://www.francearchives.fr>

Cette première version, qui connaîtra rapidement plusieurs évolutions, donne déjà accès à plus de 35 000 instruments de recherche provenant des ministères des Affaires étrangères et du Développement international et de la Défense, des Archives nationales, des Archives nationales d'outre-mer, des Archives nationales du monde du travail, de 24 départements et de 3 métropoles et communes, ainsi que de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac et de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris. Elle se substitue à l'ancien site archivesdefrance.culture.gouv.fr, qui disparaît.

Des contenus supplémentaires seront intégrés au portail au fur et à mesure que de nouveaux partenaires rejoindront cet outil de valorisation et de signalement de notre patrimoine archivistique et historique.

Francearchives.fr permettra une exploitation inédite des sources conservées par les services publics d'archives grâce aux possibilités de recherche offertes par les technologies du web sémantique, qui sont au cœur des services innovants offerts par ce portail, et au nombre de données rassemblées. À titre d'exemple, francearchives.fr contient déjà autant de noms de personnes que l'ensemble des pages francophones de l'encyclopédie Wikipédia, et autant de références que le portail Gallica de la Bibliothèque nationale de France.

Pour ceux qui ont raté cette série tonique, iconoclaste, mais ô combien réaliste, je vous conseille le blog de l'éditeur André Versaille « **Les musulmans ne sont pas des bébés phoques :**

De notre déni considéré comme l'un des beaux-arts », publié en ligne sur le site du Monde.

<http://andreversaille.blog.lemonde.fr>

La liste des titres et sujets vous réjouira surtout si vous appréciez le 2nd degré et l'autodérision ! À ceux qui prendraient ce feuillet en cours de route, commencez par lire l'Avertissement, puis les deux premiers billets qui les éclaireront sur le propos de l'auteur :

1. De notre irrépressible besoin de rallier le parti des idiots utiles

2. « Non seulement nous avons tort, mais c'étaient nos adversaires qui avaient raison. »

Autre blog qui mérite le détour, celui de Michel Porret dans *le Temps* (de Genève) :

<https://blogs.letemps.ch/michel-porret/2017/06/01/retour-en-dystopie-larchive-du-monde-inacceptable/>

Appel à communication :

colloque de l'Enap, qui se tiendra les 19 et 20 décembre 2017 :

Cf. [Calenda - Ce que la formation fait aux individus - Colloque 2017 Enap](#)

Consternant :

<http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2017/06/20/historien-français-accusé-vol-archives-etats-unis>

[Antonin Dehays est docteur en histoire contemporaine (université de Caen Normandie). Il réside aux USA depuis 2011... Si les faits s'avèrent exacts – l'accusation semble fondée sur du béton – que dire de la déontologie et du comportement de cet « historien » ?]

Rappel

L'association **HSCO** (pour une histoire scientifique et critique de l'occupation) ne cesse de grandir... Si la période vous passionne, si vous avez l'impression que l'histoire officielle élude certains sujets, certaines réalités... n'hésitez pas à la rejoindre !

Son site (complètement revu et enrichi) :

<https://hscofrance.wordpress.com>

C'est tout pour cette fois ci !

La lettre sera de retour à la rentrée...

FAQ :

**Pour ceux qui recevraient cette
« Lettre aux amis... »
pour la première fois :**

**Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de
cette *Lettre* ?**

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton scandalisé)

R/ Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubrique « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !)...

Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

Ceci dit si vous souhaitez ne plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

En revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.) : nous ne livrons jamais le nom de nos informateurs !

Si vous souhaitez connaître ou recevoir les *Lettres* précédentes, il suffit de le demander... ou d'aller consulter les Archives du site <http://politeia.over-blog.fr/>

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans le domaine... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences...

Là encore, le plus judicieux est de me prévenir, un mél et je transmettrai bien volontiers l'information...

jMb